http://www.snetap-fsu.fr/Midi-Pyrenees-preavis-de-greve-a,3054.html

Midi-Pyrénées : préavis de grève à Saint-Gaudens

- En Région -

Date de mise en ligne : vendredi 30 mai 2014

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

Objet : Dépôt de préavis de grève

Paris, le 30 mai 2014

Madame la Directrice Générale,

Le SNETAP-FSU est amené à déposer ce jour, à la demande des personnels de l'établisement de Saint Gaudens, un préavis de grève pour le jeudi 5 juin 2014.

Le 19 mai dernier, les personnels de l'EPL, via la section locale du SNETAP-FSU, vous ont adressé une lettre-pétition restée depuis sans réponse, ce qui en l'état ne contribue assurément pas à rassurer les agents.

Les personnels demandent :

- **le rétablissement du poste d'EFS** qui n'est pas paru au mouvement. Le total d'heures à assurer en EFS est de 35h/semaine (en comptant les dédoublements) pour la filière SAPAT (de la seconde à la terminale), ce qui correspond donc à deux ETP en EFS pour ces trois classes. Pour le CAPA SMR, au vu de ce qui se fait actuellement, cela correspond à un ETP. Cela confirme bien le besoin de 3 ETP en EFS pour les classes CAPA SMR et Bac Pro SAPAT (5 classes, 120 élèves en tout).

Ce poste ferait les frais d'une transformation indue en comptabilité-gestion-marketting au profit de l'ex-directeur du CFA, cela sans passer par les procédures officielles d'affectation... Ces méthodes sont proprement inacceptables, l'expertise emploi à géométrie variable du Chef de SRFD étant au diapason.

- **la nomination d'un directeur d'exploitation** qui ne soit pas un sortant d'école en regard des difficultés rencontrées par l'exploitation et des enjeux pour l'établissement lui-même (cf. rejet de la DM2 et du BP lors du CA du 26-11-13).

Et même si une fois de plus les engagements n'auront pas fait long feu, soulignons que lors d'une rencontre accordée par l'autorité académique aux représentants des personnels, le Chef du SRFD avait affirmé, en présence du DRAAF, qu'il n'était pas question d'affecter un sortant d'école en l'état sur cette exploitation...

- **l'abondement d'une dotation vie scolaire** très insuffisante (d'au moins un poste d'AE), dotation du service dont voici l'historique :
  * un poste d'agent administratif affecté à la vie scolaire a été supprimé suite au décès de l'agent en 2012
  * à la rentrée 2013, le lycée disposait de 4,5 AE dont 0,5 payé sur le budget de l'établissement, or au vu de la situation financière, ce poste a été supprimé en janvier 2014
  * à la rentrée 2014, le service devra fonctionner avec seulement 3.5 AE ! Conséquence : les trois étages de l'internat ne pourront pas tous être surveillés, et si le choix devait être de fermer un étage, il faudra alors refuser des élèves internes, ce qui aggravera encore l'état financier du lycée...

Il est à noter que déjà en cette fin d'année, la vie scolaire est parfois fermée en journée par manque de personnel (un est malade, non remplacé). De fait les élèves ne sont plus correctement encadrés, d'autant plus que le lycée n'a pas de poste d'infirmière et pas de proviseur adjoint ! Il est clair que la rentrée ne pourra se faire sur ces bases.

Copyright © Snetap-FSU

Faute d'une réelle écoute de l'administration, les Personnels et leurs représentants se sentent méprisés, négligés et même trompés par un Chef de SRFD inconstant et au double discours permanent. Dans le même sens, la proposition d'une rencontre le 12 juin prochain par l'autorité académique sonne comme une provocation, l'urgence des situations dénoncées se retrouvant de facto niée !

Le Secrétariat Général du SNETAP-FSU entend que vous et vos services preniez, Madame la Directrice Générale, la mesure du problème et que vous apportiez rapidement de vraies réponses à à la hauteur des enjeux pour l'établissement de St Gaudens, ses personnels comme ses usagers. Dans l'attente, recevez, Madame la Directrice Générale, l'expression de nos salutations distinguées.

Frédéric Chassagnette

Secrétaire Général adjoint du SNETAP-FSU

Copyright © Snetap-FSU